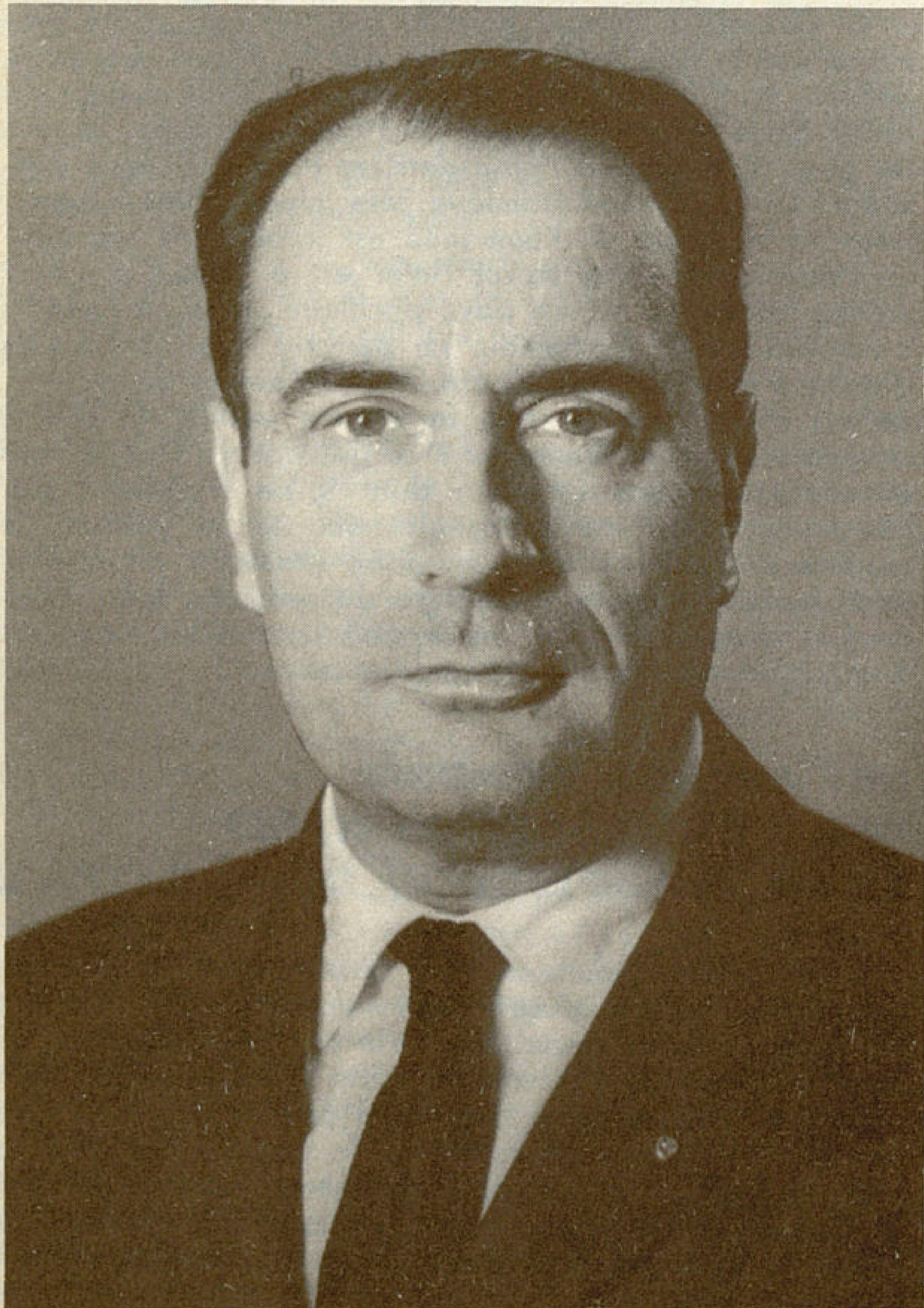
FRANÇOIS MITTERRAND

Candidat unique de la gauche

Françaises, Français,

Toutes les formations politiques de la gauche et du centre gauche, un grand nombre d'organisations syndicales et de groupements professionnels, enfin **des millions de Françaises et de Français** n'appartenant à aucun parti ont fait de moi leur candidat unique. Ce grand honneur m'impose une lourde responsabilité. Aussi ai-je besoin d'être soutenu par un puissant courant populaire non seulement pour détruire le système actuel mais encore pour **construire une démocratie véritable dotée d'institutions stables**, tournée vers **l'expansion et le progrès**, attachée à garantir la **paix**, fermement engagée dans la **communauté européenne**, décidée à imposer en toutes circonstances la **justice sociale** — notamment en donnant des chances égales, dès l'école et par l'école, à tous les **enfants** de notre pays.

J'ai exposé, dans les villes — trop peu nombreuses malheureusement — où j'ai pu me rendre durant ces dernières semaines, les choix principaux de ma politique. J'ai appelé ces choix des « **options fondamentales** » pour qu'il soit bien clair qu'en m'élisant vous aurez par là même accepté l'orientation que je vous propose, tandis que j'aurai contracté à votre égard un engagement solennel : celui de mener à bien les objectifs ainsi définis.



UN CONTRAT LOYAL SUR DES OPTIONS FONDAMENTALES

Seul un contrat simple et loyal entre le peuple et ses élus donnera vie et force aux institutions républicaines. Or, l'activité politique de notre pays a été en fait confisquée par **le pouvoir personnel** qu'assume depuis sept ans le général de Gaulle. Les gouvernements Debré et Pompidou n'ont été que les exécutants dociles des volontés du chef de l'Etat. Ce qui explique pourquoi, n'étant pas maîtres de leur politique, ils ont constamment varié dans leurs intentions et le plus souvent manqué à leurs promesses.

C'est pour mettre un terme à cette situation, que notre pays est seul à connaître parmi toutes les grandes démocraties, que **la gauche française s'est réunie** et rassemblée autour de ma candidature à la présidence de la République.

Cependant contester le pouvoir personnel ne serait pas suffisant. Encore la gauche doit-elle proposer une politique nouvelle qui tout en rendant la République au peuple corrigera le présent et préparera l'avenir.

Les libertés démocratiques et la stabilité gouvernementale sont des biens trop précieux pour que la République puisse se passer de l'une et des autres. Le rôle du président de la République est précisément de veiller sur elles. Pour mesurer la stabilité j'appliquerai les articles de l'actuelle Constitution qui la garantissent (hormis l'article 16 qui permet les pires aventures). J'y ajouterai la notion d'un gouvernement de législature, ce qui signifie que si la future majorité n'a pas la sagesse de rester unie et de respecter le pacte sur lequel elle se sera formée, je ferai le peuple juge et les députés devront retourner devant lui. Mais au-delà des textes il y a la volonté des hommes. Les républicains doivent savoir que je ne serai jamais le président d'une République qui se détruirait elle-même en se perdant dans des querelles subalternes et donc en s'offrant aux coups de ses ennemis. J'userai pour cela de tous les droits que la constitution confère au chef de l'Etat.

Elu, je dissoudrai aussitôt l'Assemblée nationale dont la majorité U.N.R. aura été ainsi désavouée et j'inviterai les formations démocratiques à établir en toute liberté et dans la plénitude de leurs droits, un contrat de gouvernement. Mais je l'ai dit plus haut : en aucun cas ce contrat de gouvernement ne pourra être rompu sans entraîner l'arbitrage du peuple et donc de nouvelles élections.

QUATRE LIBERTÉS EN PÉRIL

J'ai indiqué, dès le premier jour de ma candidature, qu'il convenait de rétablir (entre autres) quatre libertés menacées. Et je rappelle ici les questions que j'ai déjà posées à l'opinion publique : que valent **les libertés individuelles** quand l'indépendance de la Justice est en péril, quand aucun Conseil supérieur de la Magistrature digne de ce nom ne les protège, quand des tribunaux politiques substituent au droit commun un exécrable droit d'exception ? Que devient le **droit à l'information** (aussi sacré que le droit à l'instruction) depuis que la radio-télévision n'est plus que l'instrument de la propagande gouvernementale ? Où sont **les libertés syndicales** quand les lois restreignent le droit de grève et quand les syndicats ne peuvent exercer leur droit de contestation au niveau de l'entreprise ? Que reste-t-il **des libertés locales** quand nos communes, qui sont avec l'école les cellules-mères de la démocratie, sont d'une part écrasées par les charges nouvelles que l'Etat leur impose et d'autre part privées des ressources fiscales que l'Etat s'adjuge ? Ce sera donc respecter la loi aussi bien que mes convictions que de rendre leur plein effet aux libertés individuelles et collectives conquises durement par nos pères.

LA PAIX ET L'EUROPE

L'objectif essentiel de la gauche est d'organiser la société pour le bien et le bonheur de l'homme. La politique étrangère de la gauche doit donc être avant tout au service de la paix et sa politique intérieure au service de la justice.

Comment ne pas s'inquiéter de voir la France absente de tous les endroits où l'on discute de la paix ? Elle est absente de Genève où l'on débat du désarmement. Mais les Etats-Unis et la Russie y sont. Elle était absente de Moscou quand on y a décidé l'arrêt des expériences nucléaires dans l'atmosphère et au fond des mers. Mais les Etats-Unis et la Russie ont signé cet accord. Elle est trop souvent absente de l'O.N.U. d'où le Pape Paul VI a su, lui, lancer devant les délégués des peuples de la terre un solennel appel à la paix.

Pendant ce temps nous ratons l'heure de l'Europe en cassant le Marché commun et en bloquant la création d'un pouvoir politique européen issu du suffrage universel, seul moyen d'empêcher l'Europe d'être absorbée par les monopoles et par les cartels de la grande industrie ou d'être soumise aux vues des technocrates. J'ai toujours proclamé mon attachement à l'Europe. J'ai voté la C.E.C.A., l'Euratom et le Marché commun. Car non seulement j'ai la conviction que l'Europe représente l'espérance de la jeunesse et l'avenir des producteurs et des travailleurs, mais encore je crois qu'elle sera le facteur décisif de **la coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest.** Détachée de toute hégémonie extérieure mais fidèle à ses amis et alliés, ouverte à tous les peuples de notre continent qui accepteront de se soumettre aux obligations communes, l'Europe occidentale constituera le premier élément d'une solidarité internationale enfin organisée. C'est pourquoi mon premier geste, si j'obtiens votre confiance, sera d'entamer de nouvelles négociations avec nos cinq partenaires du Marché commun.

Certes, il y a des aspects positifs dans la politique étrangère du général de Gaulle. Encore convient-il d'en analyser le processus et d'en comprendre la finalité. Il invoque les accords de Genève pour mettre un terme à la guerre du Viet-Nam ? Mais ces accords ont été signés en 1955 par M. Mendès-France dont j'étais le ministre de l'Intérieur alors que les gaullistes nous accusaient d'abandonner l'Indochine ! Il suscite l'espoir du Tiers-Monde ? Mais aucun plan sérieux n'est encore établi pour lutter contre la faim et la domination de la misère et ce sera l'un de mes premiers actes que de saisir les Etats plus développés que les autres d'un ensemble de propositions concrètes à ce sujet.

En réalité notre politique étrangère varie d'année en année (les rapports franco-allemands sont l'exemple le plus criant de cette versatilité), parce qu'elle poursuit la chimère d'une grandeur inspirée par les ombres d'un passé révolu et qui nous condamne à l'isolement.

CONTRE UN ARMEMENT INUTILE, INEFFICACE ET DANGEREUX

Cet isolement s'explique par la volonté du général de Gaulle de doter la France de **la force de frappe atomique.** Une loi-programme militaire de 15 000 milliards d'anciens francs a été votée par la majorité U.N.R. L'ambition du gouvernement est de disposer d'une arme si terrifiante qu'aucun autre pays n'osera jamais nous attaquer. Mais ce calcul paraît insensé quand on sait que les Etats-Unis et la Russie disposent chacun d'une capacité de destruction quasi immédiate, infiniment supérieure à la nôtre, capacité qui s'accroîtra d'ici peu dans des proportions colossales. **Le gouvernement n'a d'ailleurs pas dépensé plus d'un milliard d'anciens francs pour assurer la protection des populations civiles** en cas de guerre atomique, ce qui prouve ou bien qu'il fait reposer la survie de millions et de millions de Français sur le fragile calcul d'une dissuasion incertaine, ou bien, et c'est vraisemblable, qu'il ne croit pas lui-même à sa propre hypothèse.

Le plus grave danger pour la paix (et ceci a été proclamé par le Président Kennedy, par M. Thant, secrétaire général de l'O.N.U., par les papes Jean XXIII et Paul VI) réside **dans la dissémination de l'arme nucléaire.** Si tous les pays du monde, à l'affût derrière leurs frontières, possèdent un jour l'arme atomique, une guerre d'une ampleur jusqu'ici inconnue de l'humanité est fatale. Peut-on affirmer que la race des Adolf Hitler est à jamais éteinte ? Certes la France est un pays pacifique et ses dirigeants d'aujourd'hui et de demain ne peuvent être soupçonnés d'aucune intention belliqueuse. Mais le devoir de ses dirigeants n'est-il pas de tout faire pour arrêter la course infernale au super-armement ? Le général de Gaulle nous entraîne dans une aventure dont il ne maîtrisera pas l'évolution. C'est pourquoi, au nom de la gauche, je reconvertirai catégoriquement notre politique militaire et ferai bénéficier, dans la mesure du possible, les recherches et travaux civils des crédits et des procédés consacrés à une production inutile et dangereuse.

UNE FRANCE MODERNE PAR L'EXPANSION CONTINUE ET LA PLANIFICATION DÉMOCRATIQUE

Le général de Gaulle a choisi la « stabilisation » contre l'expansion. Notre industrie, notre agriculture en souffrent et le contre coup social ne s'est pas fait attendre. En asséchant les investissements l'Etat parie délibérément contre la modernisation, contre la production, contre la jeunesse et le renouvellement de la France. En 1965 le taux de croissance de nos investissements productifs est de 0 %. Il est de 16 % en Allemagne. Dans vingt ans quel sera des deux le pays le plus jeune et le plus riche ? Dans le même moment nous sommes, en Occident, les

champions de la hausse des prix et de la charge fiscale par tête d'habitant !

Pis encore : la part qui revient aux ouvriers et aux paysans dans la répartition des richesses produites au cours des sept dernières années a proportionnellement diminué. La crise du logement pour les salaires et traitements modestes et moyens illustre cette injustice. **En réalité le gouvernement pour freiner les prix et bloquer les salaires a délibérément créé un volant de chômage et privé le pays des ressources qu'il pouvait produire.**

Une majorité de gauche s'attachera à une politique de planification démocratique qui :

1° Appellera les travailleurs et les producteurs à participer aux décisions.

2° Se fixera comme objectif une expansion continue dans le plein emploi et la stabilité des prix.

3° Se donnera les moyens de modifier la répartition des revenus et des équipements prioritaires et des investissements sélectifs (notamment par le contrôle de la distribution du crédit et par l'intervention d'une Banque nationale d'investissements et d'une caisse nationale des collectivités locales).

Je ferai donc remettre en chantier le V[e] plan en même temps que je ferai procéder à une nouvelle étude des besoins réels des économies régionales.

L'OBJECTIF DE LA GAUCHE : LA JUSTICE SOCIALE

La politique économique de la gauche a nécessairement pour finalité la justice sociale. J'ai observé plus haut que les paysans, les ouvriers et les classes moyennes avaient été les principales victimes du plan de « stabilisation ». Les prix n'ont pas cessé de monter mais le revenu agricole est en baisse constante et les salaires se dégradent aussi, sauf dans quelques secteurs privilégiés : on ne sait pas assez que le quart des salariés perçoit moins de 55 000 francs anciens par mois.

Quant aux étudiants, aux vieux, aux anciens combattants, aux handicapés, à tous ceux que n'intéresse pas l'économie de profit, ils ont été tout simplement oubliés. Sans compter les rapatriés qui attendent encore leur juste indemnisation.

La répartition de l'impôt qui pèse davantage sur les rémunérations du travail que sur les autres revenus aggrave ces injustices. Un certain allégement de la charge fiscale pourrait aussi rendre l'élan à notre économie.

Il faut d'abord rétablir **l'égalité des charges** et améliorer le sort des plus défavorisés. Le préjudice que la suppression de l'indexation par le gouvernement Debré a causé aux agriculteurs ne pourra pas être réparé hors du Marché commun européen : lui seul peut leur permettre d'espérer un volume de débouchés suffisant et un niveau de prix garantis satisfaisant.

Pour conserver son pouvoir économique, **l'agriculture** a besoin aussi de profondes réformes de structures. La coopération et le crédit apparaissent de plus en plus comme les moyens propres à assurer la modernisation des exploitations sans aliéner l'autonomie des paysans. Mais comment ne pas observer que la plupart des décrets d'application de la loi d'orientation n'ont pas été pris et que les crédits accordés pour sa mise en œuvre sont dérisoires !

Enfin, pour retrouver **la parité de son revenu,** l'agriculture devra nécessairement bénéficier dans l'immédiat de transferts de ressources, notamment par l'alignement du S.M.A.G. sur le S.M.I.G., la suppression des abattements de zones, le relèvement des prestations familiales et sociales.

Les équipements collectifs, sacrifiés par le régime actuel aux dépenses militaires et de prestige, sont aussi des facteurs essentiels d'amélioration des conditions de vie des ruraux et des citadins. Tous les équipements publics, qu'il s'agisse des adductions d'eau, de l'assainissement, de la voirie, des hôpitaux, ont pris du retard par rapport à l'accroissement de la population même si les crédits nominaux qui leur sont consacrés sont plus élevés : la charge en est d'ailleurs transférée de plus en plus sur les collectivités locales qui reçoivent des subventions de plus en plus faibles.

Mais c'est surtout pour **les logements,** comme je l'ai déjà noté, que la pénurie est la plus dramatique pour les ménages modestes. On construit moins d'H.L.M. qu'en 1959 et les prix de la construction ont été multipliés par trois en raison de la spéculation sur les terrains. Un gouvernement de gauche prendra à cet égard des mesures énergiques : blocage au moins provisoire du prix des terrains à bâtir ; municipalisation des zones nouvelles à urbaniser ; relèvement à 600 000 logements de la cadence annuelle de construction ; concentration des aides de l'Etat sur 250 000 logements sociaux ; mobilisation de crédits à long terme et faible intérêt pour les logements des cadres petits et moyens.

Il est enfin une catégorie trop souvent sacrifiée : **les femmes.**

En réalité les femmes françaises ne bénéficient ni de la sécurité de l'emploi (elles n'ont accès qu'en très petit nombre aux établissements d'enseignement technique et sont — surtout celles qui viennent des milieux agricoles — pratiquement exclues de la formation professionnelle), ni du juste fruit de leur travail (l'écart entre les salaires masculins et féminins s'est accru depuis 1958 au détriment des seconds), ni d'une protection sociale convenable (on se moque des jeunes mères quand on leur offre douze mois... sans salaire !)

J'ai posé moi-même le problème du droit que doit avoir la femme de décider elle-même des conditions dans lesquelles s'épanouira sa famille. **C'est là un problème de dignité humaine.** Les plus hautes autorités spirituelles en débattent. Des pays parmi les plus évolués l'ont depuis longtemps admis.

Il convient d'autoriser la régulation des naissances au lieu de traiter les femmes qui estiment de leur devoir d'équilibrer leur foyer selon leurs conditions d'existence du moment comme des coupables devant la loi. Abroger la loi de 1920 est une nécessité. Et je suis le seul candidat, parce que candidat de la gauche, à le demander clairement.

Loin d'aller vers une diminution de la natalité, on verra comme aux Etats-Unis d'Amérique, les femmes choisir d'être mères mais non pas au détriment de leur santé physique ou morale. Je considère ce problème comme capital : dans le sens noble du mot il s'agit de la libération de la femme envers des interdits d'un autre âge.

LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS

Rien de ce que je viens de vous exposer n'est possible si l'on ne reconnaît pas à l'Education nationale une priorité des priorités. Former l'esprit et le corps de nos enfants, leur apprendre à dominer les problèmes de leur temps comme à se dominer eux-mêmes, leur donner pour la vie des chances égales, telle est la tâche qu'assume la cohorte admirable de nos éducateurs. Soutenir l'éducation natio-

nale par priorité cela veut dire qu'on lui consacrera 25 % du budget civil, qu'on observera scrupuleusement les principes de la laïcité, qu'on développera la formation professionnelle et l'enseignement technique, qu'on revalorisera la fonction enseignante, qu'on multipliera les crédits de la recherche (fondamentale ou appliquée), qu'on veillera à la qualification et à la formation des maîtres. Cela veut dire surtout qu'on démocratisera l'enseignement en recevant à l'école tous les enfants et en leur offrant par un long « tronc commun » l'orientation que leur vaudra leur intelligence et leur application et non plus la condition sociale de leurs parents.

La grandeur nationale ne dépend pas de la force de destruction de nos bombes mais de la force d'expansion de nos idées, de notre culture, de notre science et de notre technique.

La gauche, qui croit au peuple, appelle la jeunesse à la rejoindre : des tâches exaltantes nous attendent. Tous ensemble, nous voici sur la ligne de départ pour une France moderne.

François MITTERRAND

Maire de Château-Chinon, Conseiller général de Montsauche,
Député et président du Conseil général de la Nièvre.

Candidat unique de la gauche

François MITTERRAND, cinquième enfant d'une famille qui devait en compter huit, est né le 26 octobre 1916 à Jarnac (Charente), pays d'origine de sa mère. Son père, d'une très ancienne souche berrichonne, fit sa carrière dans les chemins de fer. Ses trois frères sont l'un ingénieur polytechnicien et l'autre, ancien élève de Saint-Cyr et général d'aviation, le troisième, viticulteur-exploitant, maire de la commune de Saint-Simon (Charente). Licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, titulaire de certificats de sociologie et de littérature française, il est avocat à la Cour d'appel de Paris.

Mobilisé en 1939, sergent au 23e Régiment d'infanterie coloniale, il est blessé devant Verdun. Fait prisonnier, il réussit après deux tentatives manquées, à s'évader du stalag IX A. En décembre 1941 (il a alors 25 ans) il fonde dans la clandestinité le Mouvement national de Résistance des prisonniers de guerre et évadés.

Fin 1943, il accomplit une mission à Londres et à Alger où il rencontre le général de Gaulle. Puis il revient en France occupée après une périlleuse traversée de la Manche. Nommé le 27 avril 1944 c'est-à-dire 4 mois avant la Libération, secrétaire général aux Prisonniers de Guerre et Déportés par le général de Gaulle, il siège dans le premier gouvernement insurrectionnel de la France libérée.

Elu député de la Nièvre en 1946, il devient trois mois après, à l'âge de trente ans, ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre du gouvernement Ramadier. Il est alors (et il est encore) le plus jeune ministre que la France ait connu depuis plus d'un siècle.

On lui doit le Code des pensions et l'adoption du rapport constant entre les pensions de guerre et le traitement des fonctionnaires.

Ministre de l'Information en 1948, il choisit la définition des 819 lignes qui devait donner naissance à la Télévision Française, lui assurer sa qualité, la protéger de la concurrence étrangère. C'est grâce à cette décision qu'il fut possible par la suite d'envisager la réalisation de la télévision en couleur.

Ministre de la France d'Outre-Mer en 1951, il fait cesser la répression qui frappait les dirigeants des peuples d'Afrique Noire et amorce une émancipation qui a permis d'établir les relations amicales et confiantes qui n'ont cessé de se développer entre la France et ces peuples devenus indépendants. Il est ainsi à l'origine de la seule expérience réussie de décolonisation pacifique et ceci malgré l'opposition acharnée des élus d'Afrique qui se réclamaient du gaullisme et qui exigeaient l'emploi de la force pour arrêter l'évolution vers l'indépendance.

En 1953, il démissionne de son poste de ministre d'Etat pour protester contre la politique coloniale du gouvernement de l'époque.

En 1954, il est ministre de l'Intérieur du gouvernement de Pierre Mendès-France qui fait la paix en Indochine et signe les accords de Genève dont s'inspire actuellement le général de Gaulle pour obtenir un cessez-le-feu au Vietnam.

En 1956, il devient garde des Sceaux, ministre de la Justice.

Le 13 mai 1958, il s'oppose au coup d'Etat et refuse l'investiture au général de Gaulle. Il devient maire de Château-Chinon, élu sénateur de la Nièvre en 1959, de nouveau député en 1962, il est au Parlement, face à la majorité gaulliste, le leader de l'opposition.

Conseiller général de Montsauche, canton rural et président du Conseil général de la Nièvre, il est également rapporteur général de la Commission économique régionale pour le Plan de la région Bourgogne.

Marié en 1944, il a deux fils de 18 et 16 ans, Jean-Christophe et Gilbert. Sa femme, Danielle, qu'il rencontra dans la Résistance (elle fut décorée de la Croix de guerre à 19 ans) est fille de deux membres de l'Enseignement alors révoqués par le gouvernement de Vichy. Son beau-père fut notamment principal des collèges de Dinan, Villefranche-sur-Saône et Draguignan.

François Mitterrand est officier de la Légion d'Honneur à titre militaire, titulaire de la rosette de la Résistance, de la Médaille des évadés et de la Croix de guerre 1939-45 avec trois citations, dont une à l'ordre de l'armée.

Vu, le candidat.

Imprimerie Chaix-Desfossés-Néogravure - Paris.